

	NINZ S.p.A. - corso Trento, 2/A I-38061 ALA (TN) / ITALIE www.ninz.it Tel. + 39 0 464 678300 Fax. +39 0 464 679025 info@ninz.it	KIT TWIST A BARRE ANTIPANIQUE pour issues de secours	A106-F 5001181/1 - 02/19
---	---	---	------------------------------------

Codes commerciaux
4204302.010 KIT TWIST A portes PROGET

Nom et adresse du fabricant
NINZ S.p.A. - corso Trento 2/A
I-38061 ALA (TN) - ITALIE



Année application
marque 2007

Norme
EN 1125:2008 + EC1:2009

N° organisme
certificateur 0425

N° du certificat CE 0425-CPR-001228

N° DoP 1125-TW-EX-01

Site web <https://www.ninz.it/it/download/dop>

Classification 3 7 7 B 1 3 2 1 A A

N° de classification

- 1^{er} Caractère - degré 3 - Catégorie d'utilisation très fréquente
- 2^{ème} Caractère - degré 7 - Durabilité 200.000 cycles
- 3^{ème} Caractère - degré 7 - Masse de la porte au-delà de 200kg
- 4^{ème} Caractère - degré B - Indiquée pour portes coupe-feu/antifumée
- 5^{ème} Caractère - degré 1 - Sécurité, indiquée pour voies d'évacuation
- 6^{ème} Caractère - degré 3 - Résistance élevée à la corrosion 96h
- 7^{ème} Caractère - degré 2 - Sécurité des biens 1000N
- 8^{ème} Caractère - degré 1 - Saillie de la barre jusqu'à 150mm
- 9^{ème} Caractère - degré A - Type d'actionnement avec barre-poussoir
- 10^{ème} Caractère - degré A - Indiqué pour portes à un ou deux vantaux

Indiqué pour portes à un vantail ou pour vantail actif (de service) des portes à deux vantaux, présentant des dimensions allant jusqu'à 1350x2880mm/vantail, ayant une masse allant jusqu'à 300kg/vantail, montées sur charnières ou sur tiges, avec résistance au feu allant jusqu'à EI₂120 - REI120 et étanchéité à la fumée. Saillie de la barre 125mm.

SYMBOLES UTILISES



AVERTISSEMENT

Signale un danger pour les personnes et le matériel. Le manque de respect des avertissements signalés par ce symbole peut avoir des conséquences graves, telles que accidents et dommages au matériel.



ATTENTION

Signale un danger d'endommagement du matériel. Le manque de respect des avertissements qui sont signalés par ce symbole peut avoir comme conséquence des dommages occasionnés au matériel.



REMARQUE

Avertissements de caractère technique particulièrement important.

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Barre antipanique pour portes à un vantail ou pour vantail actif des portes à deux vantaux installées en issues de secours et actionnée par le biais d'une barre poussoir. Composée de commandes en acier galvanisé, de carters et de leviers en plastique noir, barre de manœuvre en aluminium, bouton fixe extérieur, serrure antipanique et cylindre en laiton nickelé avec trois clés.

Ce produit ne contient et n'émet aucune substance dangereuse, conformément aux dispositions de la norme UNI EN 1125 appendice ZA.

FONCTIONNEMENT

Côté tirant (côté bouton fixe), la porte ne peut s'ouvrir qu'avec la clé elle-même; avec celle-ci le pêne demi-tour doit être reculé, tandis que côté poussant, l'ouverture est toujours possible en agissant sur la barre horizontale de la barre antipanique EXUS LP BSP.

AVERTISSEMENTS

La barre antipanique EXUS actionnée par le biais d'une barre horizontale est destinée à être utilisée sur portes installées en issues de secours où des situations de panique sont susceptibles de se produire.

Les caractéristiques de sécurité de ce produit à l'égard des personnes sont fondamentales pour sa conformité à la norme EN 1125. Aucune transformation n'est permise, à l'exception de celles qui sont décrites dans les présentes instructions.

RECOMMANDATIONS

Pour que la barre anti-panique puisse garantir un degré élevé de sécurité pour les personnes et un niveau de sécurité approprié pour les choses, elle ne doit être posée que sur des portes et des dormant qui sont dans de bonnes conditions. En conséquence, la porte doit être contrôlée, afin de s'assurer qu'elle est montée de manière correcte et qu'elle ne bute contre aucun obstacle au cours de son déplacement.

Il faut faire particulièrement attention à ce qu'un joint de fond de feuillure éventuel n'entrave pas le bon fonctionnement de la barre antipanique.



Dans le cas de portes à deux vantaux qui sont tous les deux équipés d'une barre anti-panique, il est indispensable de contrôler que chaque vantail s'ouvre quand la barre anti-panique correspondante est actionnée et que les vantaux s'ouvrent sans difficulté même lorsque l'on actionne les deux barres simultanément.

Pendant l'installation, il est indispensable de suivre scrupuleusement les instructions de pose qui figurent dans le présent document. Une fois le travail terminé, l'installateur doit remettre ledit document au responsable du site.

La barre doit être installée de manière à garantir la longueur utile maximum.

Pour le blocage de la porte en position de fermeture, on doit obligatoirement monter les dispositifs préconisés et en aucun cas différents de ceux qui figurent dans le présent document. Cela n'empêche pas l'installation de dispositifs de fermeture automatique.

Des dispositifs d'accès de l'extérieur différents des composants certifiés qui sont à la page 4/4, ne sont pas considérés conformes.

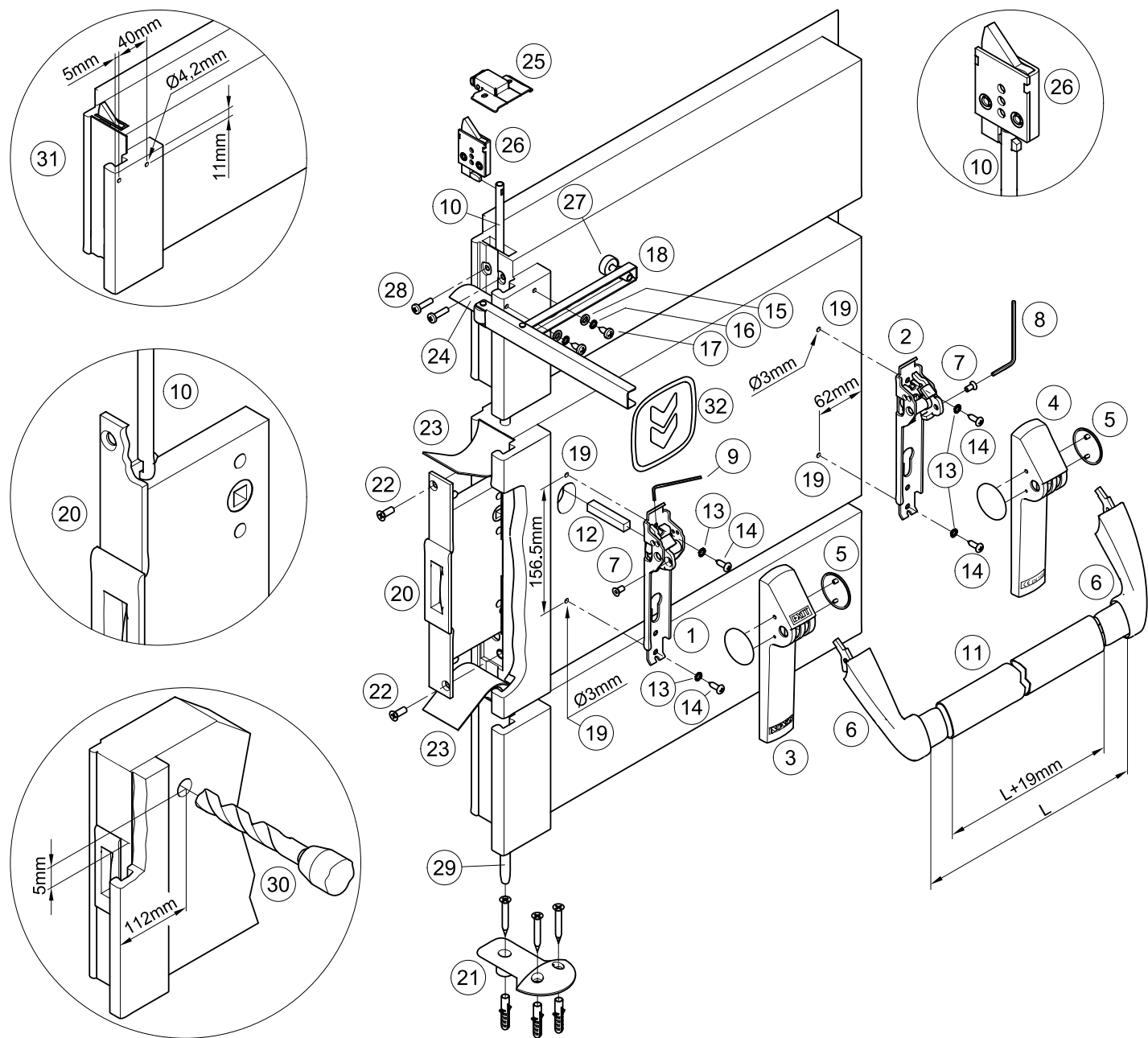
La barre anti-panique EXUS est conçue pour l'installation sur des portes métalliques avec structure interne en nid d'abeille.

Au cas où, pour amener la porte en position de fermeture, il faudrait utiliser un ferme-porte, il faut faire attention de ne pas entraver l'utilisation liée au pas des enfants, personnes âgées et les porteurs de handicap.

Sur la partie interne de la porte, immédiatement au-dessus de la barre d'actionnement, doit être placé un pictogramme (flèche).



Tous les composants fournis et décrits doivent être placés et montés conformément au présent document.



CONTENU DE L'EMBALLAGE KIT BARRE ANTIPANIQUE TWIST A

position	qté	description	position	qté	description
1, 2	01	Ensemble mécanisme Twist/Exus	14	04	Vis autotaraudeuse à tête cylindrique Ø4,8x16mm
3, 4, 5	01	Emballage carter Twist/Exus LP avec bouchons	15	02	Rondelle
6	01	Emballage paire de bras-levier Twist	16	02	Rondelle dentée
7	02	Vis M5x10mm gorge hexagonal	17	02	Vis autotaraudeuse à tête cylindrique Ø5,5x13mm
8	01	Clé hexagonale S3	18, 27	01	Bras accompagnateur
9	01	Clé hexagonale S2	20	01	Serrure antipanique pour vantail semi-fixe
11	01	Barre de manœuvre en aluminium anodisé	21	01	Gâche de sol Proget + 3 vis et chevilles
12	01	Tige carré 9x9x52mm	26, 28	01	Dispositif de type pêne en partie haute + vis
13	04	Rondelle dentée	32	01	Pictogramme autocollant (flèche verte)
			-	01	Gabarit de perçage A034
			-	01	Notice de pose Kit barre antipanique Twist A Proget



Il est rappelé que l'installateur est tenu de rédiger, de signer et de remettre au titulaire du site une déclaration d'installation correcte, en faisant explicitement référence aux indications qui sont fournies par le producteur du dispositif pour sortie d'urgence et lui remettre une copie de la notice de pose.

N.B. avant de monter la barre anti-panique, le vantail doit être adapté en suivant les instructions.

OUTILS À UTILISER

Tournevis cruciforme de grandeur moyenne ou visseuse électrique, perceuse électrique et foret acier Ø3, Ø4,2 et Ø20mm, scie pour aluminium.

IMPORTANT

- Le montage doit être réalisé par un personnel qualifié, qui doit suivre et respecter toutes les indications suivantes.
- Pour une installation correcte il est nécessaire que tous les composants fournis soient installés, rondelles dentées incluses.
-  - Aucune modification par rapport à ce qui est indiqué n'est autorisée, de même qu'il n'est pas permis d'utiliser des composants différents de ceux qui sont indiqués dans le contenu de l'emballage.
- La barre anti-panique Twist A, en raison de sa fonction elle-même, doit être installée sur le côté poussant du vantail passif et le vantail actif doit également être équipé d'une barre anti-panique Twist.
- Avant de procéder au montage, contrôler que tout correspond bien dans le contenu de l'emballage.
- On n'admet pas de configurations d'installation différentes de celles qui sont prévues dans le schéma figurant à la page 2/4.

INSTALLATION

- Pour faciliter les opérations, il est conseillé de mettre le vantail passif, (semi-fixe) à plat sur deux chevalets (opération non obligatoire).
- Démontez d'abord tous les composants de poignées ou barres qui sont éventuellement présents.
- Démontez la serrure (20) présente en dévissant les deux vis (22) frontales, dans le cas de portes coupe-feu, détacher d'abord le joint intumescent (23) collé sur les vis de fixation.
- Enlever le dispositif de type pêne en partie haute (26) présent, en dévissant les deux vis (28) frontales, dans le cas de portes coupe-feu, détacher d'abord le joint intumescent (24) collée sur les vis de fixation. Il faut faire coulisser le dispositif du montant central en traînant également avec lui la tringle de liaison en partie haute (10).
- Appliquer le neuf dispositif de type pêne en partie haute (26) présent dans le KIT, amener la tringle (10), et le dispositif (26) dans la position correcte et revisser le tout avec les deux vis M5x20mm (28).

-  - Appliquer la nouvelle serrure (20) en faisant attention de centrer la fente de la tringle basse et de la tringle supérieure. L'opération doit se faire avec la plus grande prudence, en faisant attention de ne pas abîmer ou déplacer les éventuels composants présents au sein du logement de la serrure. Attention, le carré de la serrure doit être tourné vers le haut de la porte, réutiliser pour la fixation les deux vis M6x16mm (22). Vérifier que les deux tringles soient accrochées et qu'elles peuvent bouger sans entrave.

- Dans le cas de portes coupe-feu, coller à nouveau le joint intumescent (23 et 24), en utilisant si nécessaire de la silicone commune et installer correctement le vantail sur le dormant.
- Si elle n'est pas déjà installée, appliquer la gâche de sol (21), en la fixant avec les vis et les chevilles correspondantes, selon la notice de pose de la porte.
- Procéder ensuite au montage de la barre et en cas d'absence du trou pour le passage de la tige carrée (12), percer la tôle du vantail, du côté poussant de la porte, avec un foret Ø20mm, en respectant la position indiquée dans la figure (30).
- Réaliser les trous (19) à l'aide d'un foret acier Ø3mm, en utilisant le gabarit fourni et en respectant le niveau. Forer dans tous les cas le renfort interne aussi.
-  - Insérer la tige carrée (12) sur le mécanisme de manœuvre (1), jusqu'à effleurer le ressort, en le bloquant avec la vis sans tête, en la vissant avec la clé hexagonale S2 (9).

- Rapprocher le mécanisme (1) en centrant correctement la tige carrée (12) dans le trou de la serrure (20), appuyer sur la tôle du vantail, fixer avec les vis autotaraudeuses Ø4,8x16mm (14) et les rondelles dentées correspondantes (13).
- Fixer le mécanisme (2) de la barre du côté charnières, avec les vis autotaraudeuses Ø4,8x16mm (14), et les rondelles dentées (13).
- Enfiler le carter en plastique marqué "EXIT" (3) sur le mécanisme du côté serrure (1) et l'autre (4) sur le mécanisme du côté charnière (2), en les accrochant manuellement.
- Appliquer les bras-levier (6), en les bloquant avec les vis (7) prévues à cet effet, en les tirant fortement à l'aide de la clé S3 (8) fournie comme accessoire.
- Prendre la mesure "L" correcte, ajouter 19mm, et couper la barre en aluminium (11) de longueur L+19mm; éliminer les bavures; enlever un bras-levier, enfiler la barre et fixer le tout.
- Placer les bouchons (5).
- Au cas où ils ne seraient pas présents, créer les deux trous (31) avec un foret Ø4,2mm à 11mm du bord supérieur du montant central et espacés entre eux de 40mm, le premier trou doit être fait à 5mm du bord latéral, comme prévu dans le schéma.
- Appliquer le bras accompagnateur (18) comme représenté sur le schéma, en le fixant avec les deux vis autotaraudeuses Ø5,5x13mm (17) et les rondelles (15 et 16).

- Régler l'entretoise en caoutchouc (27) de manière qu'elle s'appuie correctement sur le vantail.
- Régler la position du petit bras accompagnateur, de telle manière qu'en agissant sur le barre du vantail passif, le vantail actif soit poussé de façon à garantir la séquence de fermeture correcte des deux vantaux (vantail actif bloqué en position d'attente par le régulateur de fermeture).

-  - Actionner la barre Twist A en n'importe quel point de la barre horizontale, en contrôlant que se produise la sortie complète du contre pêne et le recul complet du dispositif de type pêne en partie haute (26), ainsi que de la tringle basse (29). Exécuter les vérifications aussi bien quand la porte est ouverte que quand elle est fermée. Dans le cas de portes coupe-feu, contrôler que la séquence d'auto-fermeture des deux vantaux se fasse correctement.

- Appliquer sur le côté interne de la porte, immédiatement au-dessus de la poignée, le pictogramme (32) formé de la flèche verte.

-  - Pour finir, mesurer avec un dynamomètre la force à appliquer sur la barre de manœuvre de la barre Twist A afin de libérer le vantail passif du pêne de la serrure et du verrouillage en partie haute et basse. Marquer les forces ainsi relevées dans le présent document.

UTILISATION

- Vérifier que le vantail s'ouvre toujours aisément.
- Éviter tout effort ou intervention inutile sur la barre anti-panique.
- Protéger la barre contre les agents atmosphériques externes.
- Éviter toute entrave qui pourrait empêcher la course de la barre.
- Ne pas peindre la serrure antipanique du vantail passif, ni les dispositifs de type pêne en partie haute, ni l'embout de la tringle basse et sa guide.
- Utiliser correctement la barre, en ne la tirant pas dans le sens contraire.

-  - Procéder immédiatement au remplacement des éléments endommagés ou fonctionnant mal.

ENTRETIEN

Dans le but de garantir une utilisation conforme à la norme, il est nécessaire de procéder aux contrôles d'entretien ordinaire suivants, à des intervalles ne dépassant pas un mois:

- Vérifier que tous les composants montés correspondent à ceux qui figurent dans les présentes instructions et qu'ils n'aient pas été ajoutés à la porte des dispositifs de blocage pas prévus de l'installation originaire.
- Contrôler et actionner la barre antipanique, afin de vérifier que tous les composants se trouvent dans des conditions de fonctionnement satisfaisantes.
- En ayant recours à un dynamomètre, vérifier que les forces d'ouverture n'ont pas été modifiées de manière sensible par rapport aux forces ayant été réglées au moment de l'installation originaire.

-  - Contrôler que toutes les vis soient bien serrées et bien fixer celles qui seraient éventuellement desserrées.

- Actionner la barre anti-panique en la poussant à fond et en n'importe quel point de la barre horizontale, en contrôlant que se produise la sortie complète du contre pêne de la serrure et le recul complet du dispositif de type pêne en partie haute (26), ainsi que de la tringle basse (29). Exécuter les vérifications aussi bien quand la porte est ouverte que quand elle est fermée.

- Contrôler qu'une fois la barre relâchée, se produise le recul complet du contre pêne, de même qu'à la sortie complète du dispositif de type pêne en partie haute et, en fermant le vantail, de la tringle basse.

- Dans le cas de portes coupe-feu, ouvrir les deux vantaux en agissant sur la barre du vantail passif, de manière à contrôler la séquence de fermeture correcte des deux vantaux.

- Contrôler que la barre de manœuvre n'a pas été déformée et, si c'est le cas, la remplacer.

-  - Vérifier que la gâche supérieure et celle du sol ne sont pas obstruées; si c'est le cas, éliminer ce qui les bouche.

- Le produit n'exige aucun entretien particulier: il est cependant conseillé de lubrifier à intervalles périodiques, avec une graisse en spray, le dispositif de type pêne en partie haute, la guide de la tringle basse, les mécanismes internes de la serrure et de la barre, pour cette dernière en agissant par la fente du carter qui est placée sous le bras.

- Pour procéder aux opérations de nettoyage normales, il faut utiliser des produits détergents non agressifs.

-  - D'éventuelles opérations de réparation doivent être réalisées par un personnel qualifié, en utilisant des pièces détachées originales NINZ.

-  - Le titulaire de l'activité est tenu de conserver la déclaration de correcte installation, de procéder à l'entretien correct de la barre en respectant toutes les indications d'entretien fournies par le producteur, d'annoter toutes les opérations d'entretien et de contrôle sur le registre et de conserver le présent document.

